

775/9.99

ANTIFREEZE S[®]

ANTIGEL SANS CHLORURE POUR
MORTIERS ET BETONS
(poudre ou liquide)



DOMAINE D'APPLICATION

- Coulage des bétons même armés, à des températures ambiantes pouvant aller jusqu'à -10°C .
- Réalisation de mortiers durant la période hivernale.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

ANTIGELO S est un additif en poudre ou liquide, à base d'accélérateur de durcissement mis au point selon une formule développée dans les laboratoires de recherche MAPEI.

ANTIGELO S ajouté au mélange, favorise

les réactions d'hydratation du ciment sans influencer significativement les temps de prise habituels, si l'on respecte le dosage conseillé.

ANTIGELO S permet d'obtenir les avantages suivants:

- Une augmentation des résistances mécaniques à 24 heures, même à basse température, par rapport à un béton non adjuvanté.
- Aucune diminution des résistances mécaniques finales.
- Des décoffrages plus rapides et plus surs.
- L'élimination des risques dus au gel.

INDICATIONS IMPORTANTES

Ne pas ajouter ANTIGELO S à l'eau du mélange.
Ne pas ajouter ANTIGELO S en quantité supérieure à celle indiquée ce qui pourrait accélérer la prise.
Ne pas utiliser ANTIGELO S si le sac est détérioré.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la gâchée

Ajouter ANTIGELO S au mortier ou au béton à raison de 1 à 2 kg pour 100 kg de ciment, en ayant soin de le disperser soigneusement dans la masse.
Verser dans la bétonnière, et malaxer pendant quelques minutes jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

Règles à respecter durant le mélange

L'utilisation d'ANTIGELO S n'exclue pas le respect des règles habituelles devant être observées lors de la production de béton en période hivernale.

- Stocker le ciment à une température supérieure à $+5^{\circ}\text{C}$.
- Le sable et le gravier ne doivent pas être gelés.
- Effectuer les travaux dès le matin de façon à pouvoir bénéficier de la hausse de température de la journée.
- Ne pas effectuer les travaux s'il est prévu une baisse des températures au dessous de 10°C durant les premières heures qui suivent la mise en oeuvre.
- Ne pas utiliser de ciment à prise lente: utiliser si possible un ciment Portland 42,5 avec un dosage supérieur ou égal à 300 kg/m^3 .
- Le rapport eau/ciment doit être le plus bas possible.
- Protéger les ouvrages avec des sacs de jute ou de papier de façon à conserver la chaleur d'hydratation de la masse.

CONSOMMATION

1 à 2 kg d'ANTIGELO S pour 100 kg de ciment.

DONNEES TECHNIQUES:

Conformes aux normes: UNI 7109-72

DONNEES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance: poudre

Couleur: blanc

Poids spécifique apparent: 0,85 kg/l

Résidu solide: 100%

Conservation: 6 mois dans un endroit sec, dans les emballages originaux

Nocivité selon CEE 88/379: oui
ANTIGELO S contient des substances caustiques. Pendant l'emploi, éviter le contact avec la peau et les yeux et ne pas respirer les poussières. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon; en cas de contact abondamment avec de l'eau courante et consulter un médecin.

Inflammabilité: non

Voie douanière: 3823 40 00

DONNEES D'APPLICATION

Rapport du mélange: 1-2 kg d'ANTIGELO S pour 100 kg de ciment

PRESTATIONS FINALES: Les épreuves de résistance mécanique en compression et flexion ont été exécutées à + 5°C sur un mortier plastique selon D.M., 3 juin 1968. Avant les épreuves, le ciment, les agrégats et l'eau ont été conditionnés à + 5°C. Les épreuves ont été conduites à la même consistance que le mélange sans ANTIGELO S.

MORTIER DE CONSISTANCE PLASTIQUE AVEC CIMENT

PORTLAND DE LA CLASSE CEM I 42,5:

Résistances mécaniques à compression

Rapport (sans ANTIGELO S).

- à 3 jours:	12,1 N/mm ²
- à 7 jours:	22,0 N/mm ²
- à 28 jours:	32,5 N/mm ²
- à 60 jours:	43,0 N/mm ²

Mélange avec ANTIGELO S

Dosage à 1% du poids du ciment

		Amélioration en %
- à 3 jours:	19,7 N/mm ²	+62,8%
- à 7 jours:	29,0 N/mm ²	+31,8%
- à 28 jours:	41,0 N/mm ²	+26,1%
- à 60 jours:	47,0 N/mm ²	+ 9,3%

Résistances mécaniques à la flexion

Rapport (sans ANTIGELO S).

- à 3 jours:	2,5 N/mm ²
- à 7 jours:	4,0 N/mm ²
- à 28 jours:	7,2 N/mm ²
- à 60 jours:	8,5 N/mm ²

Mélange avec ANTIGELO S

Dosage à 1% du poids du ciment

		Amélioration en %
- à 3 jours:	4,45 N/mm ²	+74,5%
- à 7 jours:	6,5 N/mm ²	+62,5%
- à 28 jours:	7,9 N/mm ²	+ 9,7%
- à 60 jours:	8,9 N/mm ²	+ 4,7%

MORTIER DE CONSISTANCE PLASTIQUE AVEC

CIMENT PORTLAND DE LA CLASSE CEM I 42,5

Résistances mécaniques en compression:

Rapport (sans ANTIGELO S)

- à 3 jours:	7,0 N/mm ²
- à 7 jours:	16,0 N/mm ²
- à 28 jours:	23,5 N/mm ²
- à 60 jours:	34,0 N/mm ²

Mélange avec ANTIGELO S

Dosage à 1% du poids du ciment

		Amélioration en %
- à 3 jours:	11,7 N/mm ²	+67,1%
- à 7 jours:	19,0 N/mm ²	+18,7%
- à 28 jours:	27,0 N/mm ²	+14,9%
- à 60 jours:	34,5 N/mm ²	+1,4%

Résistances mécaniques à la flexion

Rapport (sans ANTIGELO S).

- à 3 jours:	1,7 N/mm ²
- à 7 jours:	3,2 N/mm ²
- à 28 jours:	5,8 N/mm ²
- à 60 jours:	6,5 N/mm ²

Mélange avec ANTIGELO S

Dosage à 1% du poids du ciment

		Amélioration en %
- à 3 jours:	2,2 N/mm ²	+29,4%
- à 7 jours:	3,5 N/mm ²	+9,3%
- à 28 jours:	5,8 N/mm ²	+0%
- à 60 jours:	6,5 N/mm ²	+0%

Nettoyage

Le produit frais se nettoie à l'eau.

CONDITIONNEMENT

ANTIGELO S est livré en boîte contenant 24 sacs de 1 kg en fûts de 200 lt, ou en containers de 1000 lt.

STOCKAGE

ANTIGELO S se conserve 6 mois en emballage d'origine dans un local tempéré à l'abri de l'humidité.



AVERTISSEMENT

N.B.: Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire.

Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur.

Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée.

N.B. PRODUIT RESERVE A UN USAGE PROFESSIONNEL

M A P E I S A F E T Y & Q U A L I T Y



This site operates under an environmental management system. Its environmental performance is disclosed to the public in compliance with EMAS, the European Community Eco Management and Audit Scheme, Registration N° I-S-000019.



LE PARTENAIRE MONDIAL DES CONSTRUCTEURS